



## LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS LES ECOLES A NANTES

En France, l'école est obligatoire de 6 à 16 ans. Les enfants peuvent aller à l'école maternelle dès 3 ans. Pour une description complète du système français : académie de Nantes, [www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr)

### I. Enfant de moins de 10 ans

Pour l'inscrire à l'école publique, la démarche se fait auprès de la Mairie de Nantes, au service scolaire et périscolaire, 02.40.41.94.42. L'enfant sera envoyé dans l'école proche du domicile.

Si les parents souhaitent une école privée, l'inscription doit se faire directement auprès de l'école choisie. L'établissement Blanche de Castille a une section spécialisée dans l'accueil des enfants non francophones :

Ecole Collège Lycée Blanche de Castille

43-45 Bd Jules Verne

44319 Nantes

Tel: 02.40.52.54.60 - [primaire@blanchedecastille.com](mailto:primaire@blanchedecastille.com)

### II. Enfant de plus de 10 ans

Les élèves de plus de 10 ans doivent passer un test de connaissance dans leur langue natale. Il faut contacter le CASNAV 44 ([ceref.allophones@ac-nantes.fr](mailto:ceref.allophones@ac-nantes.fr)). Cet organisme aide les familles qui viennent d'arriver à Nantes pour l'inscription à l'école primaire et secondaire.

Pour inscrire l'enfant dans une collège/lycée privé/catholique, il faut contacter le collège directement. Le collège-lycée Blanche de Castille a une filière spécialisée pour les élèves non francophones :

[college@blanchedecastille.com](mailto:college@blanchedecastille.com)

Le collège public de la Noë Lambert propose des classes pour les élèves nouvellement arrivés et non francophones.

Tel : 02.40.49.42.46 - [ce.0441545n@ac-nantes.fr](mailto:ce.0441545n@ac-nantes.fr)

### III. Listes des établissements scolaires publics et privés

Sur le site du Rectorat de Nantes:

[www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr)

- Section « écoles » pour le primaire
- Section « collèges et lycées »
- Section « Loire Atlantique »

### VI. Accueil périscolaire

Pour l'école publique, l'accueil périscolaire est possible avant et après l'école, selon des horaires d'ouverture de l'école. Toutes les informations : [www.nantes.fr](http://www.nantes.fr)

Les documents nécessaires sont :

- justificatif de domicile
- certificat médical
- les derniers bulletins de salaire ou l'avis d'imposition

Pour l'accueil périscolaire des écoles privées, il faut se renseigner directement auprès d'elles.

### VII. Ecoles publiques avec un focus linguistique

Ecole primaire :

Anatole de Monzie

Contactez Mme LARANGOT [alarangot@ac-nantes.fr](mailto:alarangot@ac-nantes.fr)

Seulement pour le cycle 3 : CE2, CM1, CM2

Collège :

Collège Aristide Briand - section internationale en anglais et allemand

Plus d'informations :

<http://clg-briand-44.ac-nantes.fr> - [ce.0440049P@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440049P@ac-nantes.fr)

Autre contact : l'association Babel 44

<http://www.babel44.fr/Nous-contacter.html>

## VIII. Ecoles privées avec un focus linguistique

### ISN (International School of Nantes) - Ecole Internationale Bilingue de Nantes

de la crèche au collège : de 3 mois à 15 ans

15 rue Olympe de Gouges 44800 St Herblain

Contactez Mme PAULIN la Directrice au 02.40.40.05.87 ou

[contact@isnantes.fr](mailto:contact@isnantes.fr)

<https://www.isnantes.fr/>

### Ecole Montessori bilingue : Les petons dans l'herbe (de 2 à 6 ans)

ouverture en 2018

Nantes Nord, 8 boulevard Einstein, 44300 Nantes

Contactez Marion la Directrice : [lespetonsdanslherbe@gmail.com](mailto:lespetonsdanslherbe@gmail.com)

<http://lespetonsdanslherbe.e-monsite.com/>